### RALLYE SPÉCIAL 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE!

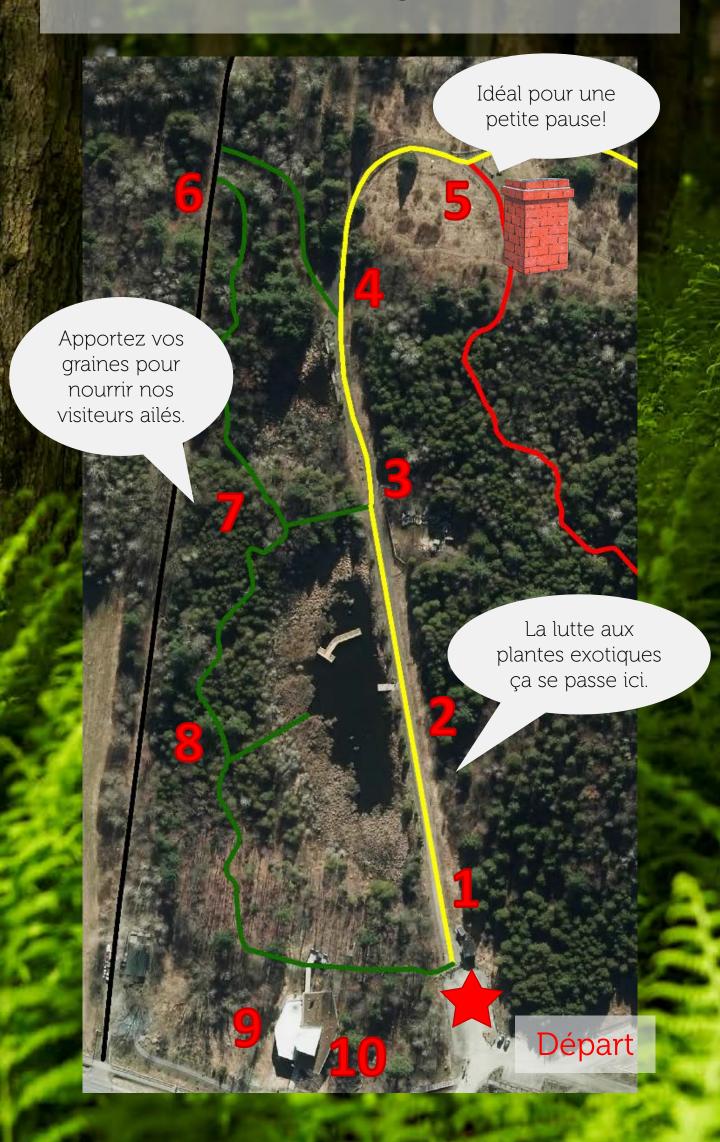
Ce printemps et cet été, découvrez un rallye aux saveurs historiques!

Suivez la carte et parcourez les sentiers pour trouver les réponses.



Marais de la Rivière-aux-Cerises

#### Suivez le guide!



### 1. En moyenne, combien de visiteurs parcourent le Marais annuellement?

A. Moins de 10 000.

B. 60 000.

C. 100 000.

D. Plus de 200 000.



Des caisses de bois avec de petits trous pour compter les passants se trouvent à l'entrée des sentiers.

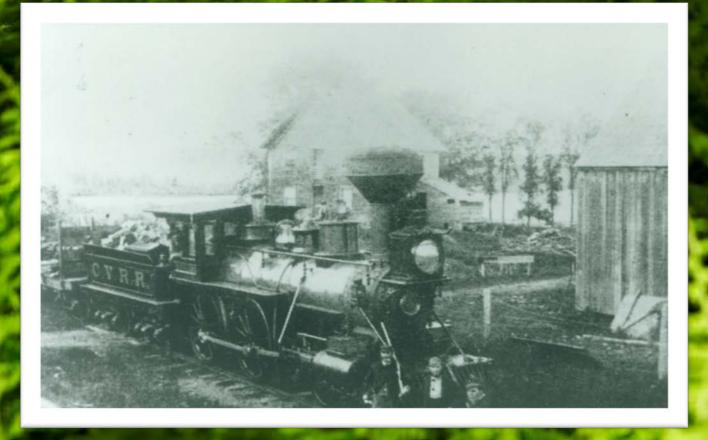
# 2. L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises est l'organisme gestionnaire du Marais. Associez ses missions aux actions concrètes que réalise LAMRAC.

- 1. Protéger les habitats sensibles.
- 2. Sensibiliser la population à l'importance des milieux humides.
- 3. Acquérir des connaissances sur la faune et la flore de la rivière et de son marais.

- A. Offrir des tours en kayak, guidés par des naturalistes.
- B. Installation d'une station météorologique étudiée l'Université de Concordia.
- C. Élimination de population d'espèces exotiques envahissantes.



## 3. Vrai ou faux. À l'origine, un chemin de fer passait sur le sentier des Étangs.



## 4. Avant d'être un milieu protégé, le Marais subissait de fortes pressions d'origine anthropique. Le(s)quelle(s) étaientelles?



- A. Récolte industrielle de tourbe.
- B. Développement immobilier.
- C. Vestiges d'un dépotoir.
- D. Extension des terres consacrées à l'agriculture.
- E. Projet hydroélectrique sur la rivière aux Cerises.

5. En 2015, une cheminée est construite en plein cœur du Marais. Pourquoi ériger une telle structure?



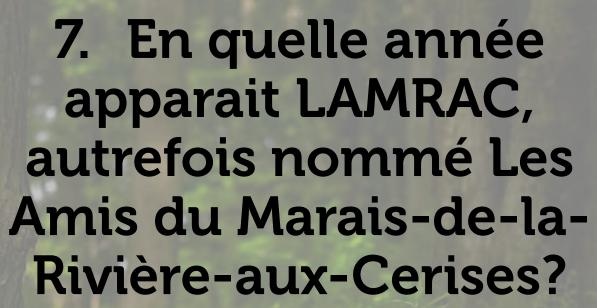
Bonus : où se trouve sa cheminée jumelle en Estrie?

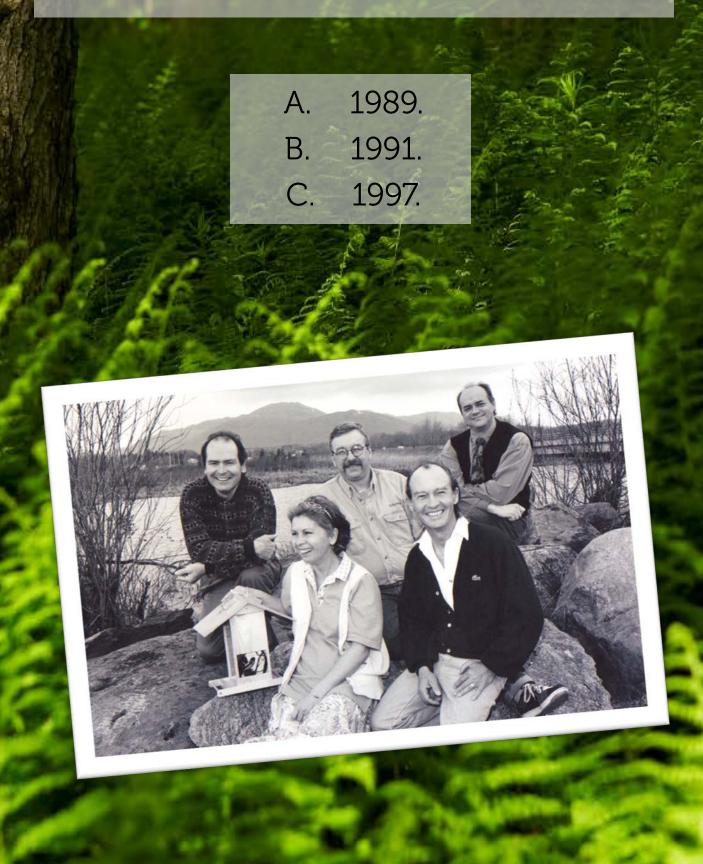
N'hésitez pas à y faire un arrêt pour lire le panneau d'interprétation. Vous pourriez y trouver une réponse...

# 6. C'est en 1989 que débute un mouvement de protection d'une portion du territoire du Marais. Qui sont les instigateurs de ce mouvement de conservation?



- A. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- B. La Ville de Magog.
- C. Les citoyens de la région.
- D. Le Service canadien de la faune.





8. Quel pourcentage du territoire du milieu humide de la rivière aux Cerises a été mis sous la protection de LAMRAC lors de sa création?



C. 61 %D. 50 %



## 9. L'inauguration d'un centre d'interprétation écoresponsable au Marais en 2011 fut un évènement d'envergure. Quel aménagement écologique a été réalisé lors de sa construction?



- A. Un système de régulation thermique utilisant la géothermie.
- B. L'utilisation de matériaux écoresponsables.
- C. Une forme unique rappelant la forme d'une cellule végétale.
- D. Toutes ces réponses.





Passez à l'intérieur voir les impressionnantes expositions qui s'y cachent

#### RÉPONSES

- 1. D. Plus de 200 000 visiteurs.
  - 2. 1 et C 2 et A 3 et B.
- 3. Vrai, le tracé du sentier de l'Étang et du Pionnier est superposé sur l'ancien trajet du chemin de fer.
- 4. B et C. Le développement immobilier et les vestiges d'un dépotoir.
  - 5. Réponse : Pour favoriser la nidification des martinets ramoneurs, une espèce menacée. Sa jumelle se trouve au Marais Réal-D.-Carbonneau.
  - 6. C. Les citoyens de la région, avec le support financier de la Fondation de la faune.
  - 7. C. 1997, l'organisme fête ses 25 ans cette année!
    - 8. C. 61 %.
    - 9. D. Toutes ces réponses.
    - 10. Le Marais est agréé en tant qu'institution muséale.

Merci pour votre participation et votre soutien depuis maintenant 25 ans!